

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 21 Juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt et un Juin,
A 09 heures 30,

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation faite par le Président, dans les salons de l'Hôtel Charlemagne – 69002 LYON

Monsieur Martial MIGNE préside la séance en qualité de Président de l'Association.

Sont présents à l'Assemblée Générale 74 membres de l'Association sur un total de 411 membres (dont 3 membres honoraires) au 21/06/2024.

Cette année le vote s'est fait à distance via CivicPower, 208 votes ont été enregistrés.
Compte tenu du nombre du nombre de votes, le quorum est atteint.
Les décisions seront adoptées à l'issue des votes.

Le Président rappelle aux membres que l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale est le suivant :

- ✓ 09h30 : Assemblée Générale
- ✓ 11h00 : Evolution réglementation ADR RID ADN 2025 : ACSTMD
- ✓ 11H30 : Présentation examen : CIFMD
- ✓ 14h00 : Contrats type transport routier : AUTF
- ✓ 14h30 : Télédéclaration : MTMD
- ✓ 15h25 : Stockage et transport de batteries lithium : ASECO
- ✓ 15h20 : Guide d'accès aux sites industriels des véhicules électriques : GESIP
- ✓ 15h50 Clôture
- ✓ 16h00 : fin de la journée**

Table des matières

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	2
1.1 Rapport moral de l'exercice 2023	2
1.2 Rapport financier de l'exercice 2023	4
1.3 Adoption des rapports	5
1.4 Renouvellement des membres du CA	6
Journée Thématique	7
2.1 Réalisations 2024	7
2.2 Projets 2024/2025.....	8

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1.1 _Rapport moral de l'exercice 2023

Le Président fait un bilan de l'année 2023 écoulée, en rappelant les principaux points, notamment :

- ✓ Guides et fiches techniques :
 - Révision d'une grande partie des documents rédigés par l'ACSTMD pour modifier le COPYRIGHT afin que nos docs soient disponibles au grand public.
 - Mise en ligne de novembre 2023
- ✓ Suppression des questions techniques de plus de 2 ans
- ✓ Groupe de Travail (GT) Guide Emballage
 - Sélection du prestataire qui rédigera notre Guide
 - 1ère réunion en décembre 2023
- ✓ Représentation de l'ACSTMD auprès des organisations externes :
 - AG du CIFMD
 - Sous-commission TMD du CSPRT
 - AG de l'IASA en Distanciel
 - Participation aux journées de la Marchandise Dangereuse à Lyon. (Nombreux adhérents présents, 4 nouveaux adhérents, à renouveler.)
 - 4 jeudis des CS réalisés :
 - ✓ Classe 7 ACSTMD
 - ✓ Post événement de Rouen (GESIP),
 - ✓ Dématérialisation du doc de transport (ACSTMD : M.MIGNE - MTMD, J M Piquion)
 - ✓ Dématérialisation de rapport d'évènement (ACSTMD : A.TETE - MTMD, R Rayar)

- Utilisation du site www.acstmd.fr

Evolution du trafic



Très bon fonctionnement du site :  210%

- ✓ En moyenne 14885 pages lues par mois
- ✓ 37 pages /mois/adhérents

- Réseaux sociaux

- ✓ Nombre d'abonnés en constante augmentation :

- ✓ 190 abonnés 04/2019
- ✓ 265 abonnés 04/2020
- ✓ 347 abonnés 06/2021
- ✓ 480 abonnés 06/2022
- ✓ 619 abonnés 06/2023



Publication des actualités environ deux fois par mois.

- Questions techniques

- ✓ 836 questions répondues depuis 2015

Année	n. Questions	n. adhérents	n.ques/n.adh
2015	34	238	0,14
2016	22	235	0,09
2017	75	237	0,32
2018	79	247	0,32
2019	115	288	0,4
2020	143	316	0,45
2021	132	353	0,37
2022	118	377	0,31
2023	118	404	0,29

Il est rappelé que l'ACSTMD ne peut répondre aux questions :

- ✓ A caractère commercial
- ✓ Concernant les autres réglementations ICPE, CUU, CLP, déchets, etc...

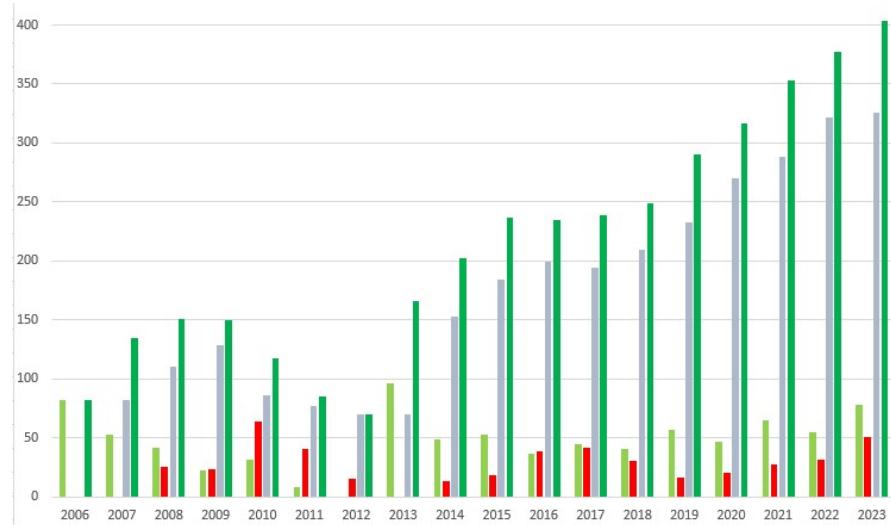
- Nombre d'adhérents

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
nouveaux adhérents	40	57	47	65	55	78
adhérents ayant quittés	30	16	20	27	31	51
renouvellements	209	233	270	288	322	326
total adhérents	249	290	317	353	377	404
% non-renouvellements	13%	6%	7%	9%	9%	14%
% nouvelles adhésions	17%	23%	16%	21%	16%	21%

En 2023, l'ACSTMD compte 404 adhérents dont 3 membres d'honneur

- ✓ Nombre d'adhérents depuis la création : 910
- ✓ Durée moyenne de cotisation : 5,1 années
- ✓ Parité : 33,58% de femmes (33,18 en 2022)
- ✓ Paiement par carte : 86 % (76% en 2022)

Evolution du nombre d'adhérents



2 Rapport financier de l'exercice 2023

Le rapport financier 2023 est présenté par Gérard COSTEL Trésorier de l'ACSTMD :

Recettes

RECETTES	Adhésions	Adhésions	Adhésions
	350	372	401
	Résultat au 31/12/2021	Résultat au 31/12/2022	Résultat au 31/12/2023
Cotisations des adhérents	15 750 €	16 740,00 €	16 275,00 €
Participations soirée AG		1 080,00 €	1 200,00 €
Participations AG			
TOTAL Recettes	15 750,00 €	17 820,00 €	17 475,00 €

Dépenses

DEPENSES COURANTES	Résultat au 31/12/2021	Résultat au 31/12/2022	Résultat au 31/10/2023
	- €	- €	- €
Journées thématiques/Soirée AG	- €	- €	2 773,00 €
Location de salles et espaces - AG	3 370,00 €	8 693,00 €	8 119,98 €
Hébergement bureau, adresse postale	720,00 €		
Site Internet - Hébergement - OVH	143,86 €	143,86 €	143,86 €
Maintenance site internet - JIM informatique		480,00 €	540,00 €
Frais d'affranchissement, mailing	436,17 €	- €	14,31 €
Communication	888,00 €	- €	576,64 €
Remboursement erreurs/désistements adhérents	65,00 €	105,00 €	- €
Frais de réception	353,90 €		
Frais de mission	- €	255,65 €	- €
Fournitures, fonctionnement	387,91 €	306,86 €	360,10 €
Comptabilité Frais bancaires	168,78 €	190,61 €	187,25 €
Cotisation EASA+CIFMD	150,00 €	165,00 €	180,00 €
Assurance	170,09 €	180,41 €	287,22 €
Sous total	6 853,71 €	10 520,39 €	13 182,36 €

Rapport financier de l'exercice 2023 (au 31/12/2023)

	Résultat au 31/12/2021	Résultat au 31/12/2022	Résultat au 31/12/2023
DEPENSES COURANTES			
Sous total	6 853,71 €	10 520,39 €	13 182,36 €
DEPENSES OCCASIONNELLES			
Honoraires avocat Guide	1 440,00 €		
Sous total	1 440,00 €	- €	- €
DEPENSES EXCEPTIONNELLES			
Rédaction guides			750,00 €
Vidéo ACSTMD	960,00 €		
Sous total	960,00 €	- €	750,00 €
TOTAL Dépenses	9 253,71 €	10 520,39 €	13 932,36 €

La dépense exceptionnelle de 750€ concerne la rédaction du Guide emballage

Bilan financier de l'exercice 2023

	Résultat au 31/12/2021	Résultat au 31/12/2022	Résultat au 31/12/2023
TOTAL Recettes	15 750,00 €	17 820,00 €	17 475,00 €
TOTAL Dépenses	9 253,71 €	10 520,39 €	13 932,36 €
RESULTAT	6 496,29 €	7 299,61 €	3 542,64 €
TRESORERIE DISPONIBLE au 31/12	25 035,34 €	28 945,03 €	36 349,23 €

94 Adhésions 2024 payées en 2023 dont 4 à 30 € (tarif salon)

269 Adhésions 2023 payées en 2023

Bilan positif et confortable permettant de prévoir et réaliser les prochaines manifestations
Les cotisations ne sont pas amenées à être augmentées

1.3 Adoption des rapports

Résultats élection AG 2024		
	Rapport Moral	Rapport Financier
Pour	206	202
Contre	1	0
S'abstient	1	6
Total	208	208
Nombre d'inscrits	406	
Taux de participation	51,23%	

Cette année, suite à la modification à cet effet des statuts de l'ACSTMD en 2023, les votes ont été effectués à distance via CivicPower

Pour la 1ère fois depuis plus de 15 ans le quorum est atteint.

Adoption des rapports – Questions diverses

Aucune question diverse concernant les rapports de l'exercice 2023 n'est posée.

Le rapport moral 2023 et le rapport financier 2023 sont adoptés à la majorité ordinaire des votants.

1.4 Renouvellement des membres du CA

Chaque année, 4 mandats de membres du CA sont renouvelés

Cette année, suite à la modification à cet effet des statuts de l'ACSTMD en 2023, les votes ont été effectués à distance via CivicPower

Nota : les votes avec utilisation d'un smartphone ont montré quelques difficultés d'utilisation
 ⇒ Préférez l'utilisation d'un ordinateur pour l'utilisation de CivicPower

La Profession de foi des candidats au CA ont été diffusées en amont du vote

Sortants 2024	Volonté	Candidats	sont élus pour 3 ans
David Blondelle	Démissionne		
CAUTY Serge	Démissionne*		
Gérard Costel	se représente	Gérard Costel	Gérard Costel
RAFFANEL Xavier	Démissionne		
		Christophe BOURREL	Christophe BOURREL
		Catherine CORVEST	Catherine CORVEST
		Nicolas KIEFER	Nicolas KIEFER

* Serge CAUTY est membre d'honneur, il ne peut donc plus être membre du CA. Il est notre Webmaster depuis 2006, il sera invité aux CA sans toutefois pouvoir voter les décisions.

Au 21/06/2024, le Conseil d'administration de l'Association est donc maintenant composé des membres suivants :

CORVEST Catherine
 COSTEL Gérard
 GUILBAUD Michel
 TETE Anne
 SAOUT Yves
 BOURREL Christophe

PADIOLEAU Nathanaël
 KIEFER Nicolas
 CHAVANON Lilian
 VANDROUX Rémy
 POYET Nathalie
 MIGNE Martial

Journée Thématique

2.1 Réalisations 2024

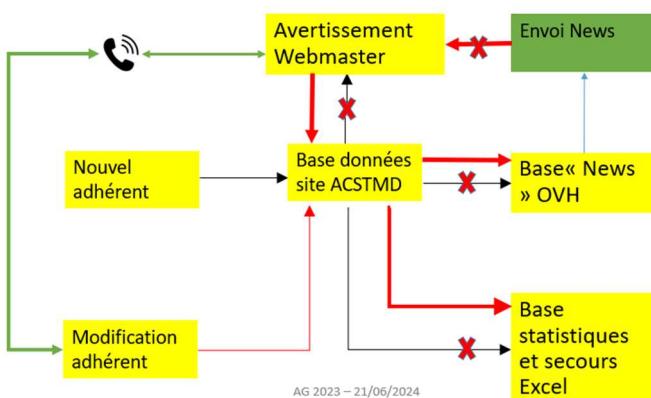
- ✓ Participation au SITL : non concluant.
- La participation du CSTMD au SITL ne sera pas reconduite
- ✓ Communication auprès des inscrits du CIFMD (7 adhérents)
- ✓ Création d'une Rubrique "Vie de l'Association"
- ✓ Réalisation avec Civic Power des votes en ligne :
 - Des bilans moral et financier 2023
 - Election des membres du CA
- ✓ Jeudi des CS : Septembre intervention de Jean-Michel Piquion (MTMD) :
Remplacement par Mr E. Creneguy
Novembre intervention de Reena Rayar (MTMD)
- ✓ Questions Techniques :
 - ✓ 883 questions répondues depuis 2015

Année	n. Questions	n. adhérents	n.ques/n.adh
2015	34	238	0,14
2016	22	235	0,09
2017	75	237	0,32
2018	79	247	0,32
2019	115	288	0,4
2020	143	316	0,45
2021	132	353	0,37
2022	118	377	0,31
2023	118	404	0,28
04/2024	47	408	0,11

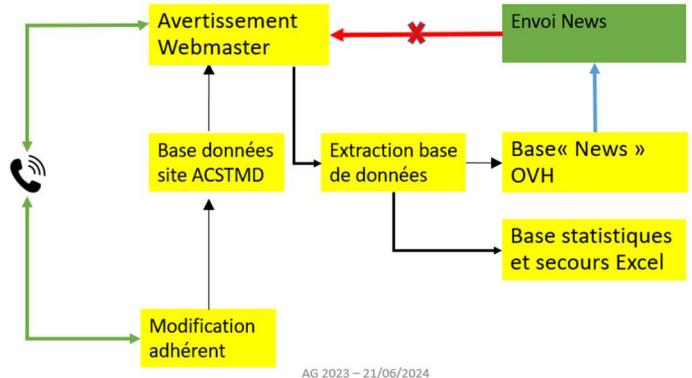
- ✓ Installation prévue à cet effet : En cours
 - ✓ Groupe de travail ACSTMD : FGL, ATMD, France Chimie, UFIPEM, AFGC
 - ✓ Proposition de modification du 2.1.3 de l'annexe I du TMD :
 - ✓ Ajout d'une définition de l'installation prévue à cet effet
- ✓ GT guide emballage : En cours
 - ✓ 2 réunions
 - ✓ Objectif : finir pour fin d'année début d'année prochaine
- ✓ Rédaction d'une fiche technique :
 - ✓ Notice de déclaration mise en ligne sur le site

- ✓ Modification de l'organisation fonctionnelle du site

Situation actuelle



Futur Fonctionnement



Il est rappelé aux adhérents l'importance des coordonnées qu'ils transmettent à l'ACSTMD lors de leur inscription afin de préserver une base de données à jour

Ce sont ces coordonnées qui sont reprises dans les différentes communication

- ✓ 1 seule adresse par adhérent
- ✓ 1 numéro de téléphone pour contact obligatoire

2.2 Projets 2024/2025

Feuille de route 2025

- ✓ Fin 2024 ou janvier 2025, l'ACSTMD propose de réaliser une journée exceptionnelle afin de rédiger notre feuille de route sur 3 ans

Cette journée est ouverte à toutes les bonnes volontés qui souhaitent participer activement à la vie de l'association

⇒ Objectif : Définir l'organisation et les volontaires pour organiser :

- ✓ Journées techniques
- ✓ Journée de travail sur le métier de CSTMD.
- ✓ etc.

Et pour participer à la rédaction :

- ✓ De guides
- ✓ Fiches techniques,
- ✓ etc.

- ✓ Budget prévisionnel 2024

Prévision recette : **420 adhérents - 18900 €**

Budget prévisionnel 2024 : Recettes et Dépenses exceptionnelles

Recettes

Budget prévisionnel 2024	
RECETTES	
Cotisations des adhérents	18 900,00 €
Participations soirée AG	1 000,00 €
Participations AG	- €
TOTAL Recettes	19 900,00 €

Dépenses courantes :

Budget prévisionnel 2024	
DEPENSES COURANTES	
Journées thématiques/Soirée AG	1 000,00 €
Location de salles et espaces - AG	7 200,00 €
Hébergement bureau, adresse postale	750,00 €
Site Internet - Hébergement - OVH	150,00 €
Maintenance site internet - JIM informatique	500,00 €
Frais d'affranchissement, mailing	100,00 €
Communication	750,00 €
Remboursement erreurs/désistements adhérents	- €
Frais de réception	300,00 €
Frais de mission	300,00 €
Fournitures, fonctionnement	500,00 €
Comptabilité Frais bancaires	200,00 €
Cotisation EASA+CIFMD	200,00 €
Assurance	300,00 €
Sous total	12 250,00 €

Dépenses exceptionnelles :

DEPENSES EXCEPTIONNELLES	
Rédaction guides	2 500,00 €
Réunion projets futurs ACSTMD	3 000,00 €
Sous total	5 500,00 €

TOTAL Recettes	19 900,00 €
TOTAL Dépenses	17 750,00 €
RESULTAT	2 150,00 €

L'ACSTMD a une très bonne santé financière.
 La trésorerie disponible au 31/12/2023 était de 36k€

	Résultat au 31/12/2020	Résultat au 31/12/2021	Résultat au 31/12/2022	Résultat au 31/12/2023	Budget 2024
TOTAL Recettes	14 230,00 €	15 750,00 €	17 820,00 €	17 475,00 €	19 900,00 €
TOTAL Dépenses	15 665,73 €	9 253,71 €	10 520,39 €	13 932,36 €	14 750,00 €
RESULTAT	- 1 435,73 €	6 496,29 €	7 299,61 €	3 542,64 €	2 150,00 €
TRESORERIE DISPONIBLE	19 118,20 €	25 035,34 €	28 945,03 €	36 349,23 €	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30
 Les membres présents sont invités à assister à la journée thématique qui suit l'Assemblée générale.
 De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal, signé par le Président.

Le Président
 Martial MIGNE